

PERMANENCES À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

VOTRE PROJET EN LUMIÈRE!

Je veux :

- Identifier les étapes de la création d'entreprise, et me positionner
- Évaluer la cohérence de mon projet professionnel et me repositionner par rapport à celui-ci

J'ai envie :

- D'évaluer le réalisme et la faisabilité de mon projet.
- D'identifier les personnes ressources, les outils et les actions disponibles à l'aboutissement de mon projet professionnel.

J'ai besoin :

- De comprendre et d'appliquer une méthodologie construite avec l'accompagnateur.

J'aimerais :

- Identifier les caractéristiques de la posture entrepreneuriale (ce qui va changer par rapport à un changement au salariat, métier d'entrepreneur : compétences etc.).
- Identifier les points d'appuis d'accompagnement après la création.



■ création d'activités économiques

aceisp

formation et projet professionnel ■

CONTACT
ACEISP@aceisp.org
- 04 76 96 48 27 - 14
rue Claude Genin,
38100 Grenoble



Pré-requis:

- Habiter une commune de Grenoble Alpes Métropole
- Avoir envie d'explorer une idée, de construire un projet de création d'activité
- Maîtriser les compétences sociales pour engager le montage

Public :

Toute personne ayant un projet

Durée :

variable selon le stade d'avancée du projet, les besoins du porteur de projet

Financement:

Par Grenoble Alpes Métropole.
Gratuit pour les porteurs de projets

Accessibilité PMR

